

Réaménagement du boulevard Sainte-Madeleine

Novembre 2021



**Participation
Citoyenne**

Table des matières

Introduction	4
Stratégies de communication et de participation citoyenne	4
Atelier de consultation : aménagements temporaires.....	6
Sondage sur les aménagements temporaires	6
Éléments les plus appréciés	7
Éléments à améliorer	8
Atelier de consultation : réaménagement permanent du boulevard Sainte-Madeleine	11
Ambiance à développer	11
L'aménagement des lieux	13
Conclusion.....	18
Annexe 1	20
Annexe 2	21

Introduction

En 2019, la Ville de Trois-Rivières adopte le plan directeur de revitalisation du Bas-du-Cap. Parmi les projets structurants mis de l'avant afin de dynamiser ce secteur de la municipalité, on retrouve le réaménagement du boulevard Sainte-Madeleine.

Afin de maintenir la qualité des infrastructures municipales, la Ville doit procéder à des réfections importantes du réseau d'égout et d'aqueduc et à une reconstruction complète de l'artère. Il s'agit d'une occasion pour la Ville de revoir la géométrie du boulevard et de l'adapter aux besoins de la population.

Ainsi, la participation citoyenne s'est inscrite au cœur de ce projet. Dès 2019, un atelier de cocréation avait été organisé par la Ville afin d'identifier les problématiques et les attentes de la population. Les résultats de cette activité citoyenne ont été utilisés pour concevoir des aménagements temporaires destinés à tester, au cours de l'été 2021, certains concepts d'urbanisme.

Le 27 octobre 2021, la Ville de Trois-Rivières organise une séance de consultation publique afin de permettre à la population d'émettre leur opinion à l'égard des aménagements temporaires testés au cours de la période estivale et d'exprimer leurs besoins et leurs attentes en vue du réaménagement permanent du boulevard Sainte-Madeleine qui doit avoir lieu en 2023-2024.

Ce rapport vise à faire état des résultats de cette séance de consultation publique. Dans un premier temps, on y présente les stratégies de communication déployées afin de susciter la participation de la population concernée. Le rapport porte ensuite sur la perception des personnes participantes à l'égard des aménagements temporaires testés au cours de l'été 2021. Finalement, il traite des besoins et des attentes à l'égard du réaménagement permanent du boulevard Sainte-Madeleine.

Stratégies de communication et de participation citoyenne

La séance de consultation publique a fait l'objet d'une stratégie de communication conséquente visant prioritairement à joindre les personnes résidant à proximité du boulevard Sainte-Madeleine et les commerces et organismes du secteur.

Afin de joindre la population visée, la Ville a envoyé environ 5 500 cartons d'invitation aux personnes habitant dans le Bas-du-Cap. Les commerces et organismes du secteur ont été invités par courriel à participer à l'exercice de consultation publique. L'invitation a été relayée par les partenaires du milieu qui participent au comité Action Bas-du-Cap et au comité Quartiers Vie, deux instances de

concertation collaborant à la revitalisation du secteur¹. Par ailleurs, la Ville a déployé des actions communicationnelles destinées à promouvoir la démarche de participation publique auprès de l'ensemble de la population trifluvienne (publicité médias locaux, diffusion réseaux sociaux, site Web municipal).

Ces stratégies de communication se sont avérées efficaces. Au total, 106 personnes se sont mobilisées pour participer à la séance de consultation publique qui a eu lieu le 27 octobre 2021 au Sanctuaire Notre-Dame-du-Cap. Notons que 69 % des personnes présentes étaient des résidents du secteur ayant reçu un carton d'invitation par la poste.

Déroulement de la séance de consultation publique

L'activité de consultation publique s'est déroulée en quatre étapes. En ouverture de séance, les représentants de l'administration municipale, accompagnés par la firme d'ingénierie EXP, ont procédé à une mise en contexte du projet de réaménagement du boulevard Sainte-Madeleine. On y a brièvement présenté la démarche de revitalisation du Bas-du-Cap² et les besoins de réfection des infrastructures du boulevard Sainte-Madeleine³. Ceci a permis de camper les objectifs de la séance de consultation, soit :

1. Recueillir l'opinion des personnes présentes à l'égard des aménagements temporaires devant être reconduits en 2022;
2. Identifier les besoins et les attentes des personnes présentes à l'égard du réaménagement permanent du boulevard Sainte-Madeleine.

Après cette mise en contexte, un premier atelier de consultation s'est ouvert avec une courte présentation des aménagements temporaires déployés au cours de l'été⁴. Suite à cet exposé, les personnes participantes, regroupées en sous-groupes d'environ dix personnes, étaient invitées à partager leur opinion sur le projet. Chacun des sous-groupes était accompagné par une animatrice ou un animateur responsable d'assurer le bon déroulement et la synthèse des discussions. Les

¹ Le comité Action Bas-du-Cap est une instance de concertation rassemblant des représentants de la Ville de Trois-Rivières, d'Innovation et Développement économique Trois-Rivières, de Culture Trois-Rivières, ainsi que des commerçants et des organismes du secteur. Le comité Quartiers Vie est une instance de concertation regroupant une vingtaine d'organismes communautaires actifs dans le Bas-du-Cap.

² Présentation réalisée par Marc-André Godin, chef de service – Planification et programmes à la Direction de l'aménagement et du développement urbain de la Ville de Trois-Rivières.

³ Présentation réalisée par Maxime Boisvert, ingénieur chargé de projet à la Direction du génie de la Ville de Trois-Rivières, et Karl Lassonde, chargé d'équipe - Infrastructures urbaines pour la firme EXP.

⁴ Présentation réalisée par Anne-Laurence Dumont, architecte paysagiste à Direction de l'aménagement et du développement urbain de la Ville de Trois-Rivières.

différents éléments soulevés lors de l'atelier ont par la suite fait l'objet d'une mise en commun par le coordonnateur à la participation publique de la Ville de Trois-Rivières, qui assumait l'animation d'ensemble de la séance de consultation.

Ce déroulement fut reproduit lors du second atelier de consultation portant sur le réaménagement permanent du boulevard Sainte-Madeleine devant s'opérer en 2023-2024. Afin de nourrir la discussion, un représentant de la firme EXP a procédé à une présentation de différents concepts d'aménagements urbains qui pourraient être adaptés au boulevard Sainte-Madeleine⁵. Les personnes présentes ont par la suite été invitées à échanger sur l'ambiance et sur les aménagements urbains qu'elles souhaitent retrouver sur cette artère dans le futur. Les différents éléments soulevés en sous-groupes ont été présentés à l'ensemble des personnes présentes lors d'une mise en commun.

La séance de consultation publique s'est conclue avec une période de questions et de commentaires permettant aux citoyennes et aux citoyens d'échanger avec les représentants de l'administration municipale par rapport à différents points soulevés lors des ateliers de consultation.

Atelier de consultation : aménagements temporaires

Cette section du rapport synthétise les principaux points de vue exprimés lors de l'atelier de consultation portant sur le projet d'aménagements temporaires déployés au cours de l'été 2021. On y présente les résultats du sondage d'appréciation sur les aménagements temporaires, ainsi qu'un compte rendu des discussions ayant eu cours lors de cet atelier de consultation.

Sondage sur les aménagements temporaires

Le premier atelier de consultation visait à évaluer le degré d'appréciation des personnes présentes à l'égard des aménagements temporaires. Après une brève présentation des différents éléments composant le projet, les personnes participantes ont été sondées anonymement sur la question suivante : dans quelle mesure avez-vous apprécié ou non les aménagements temporaires mis en place cet été sur le boulevard Sainte-Madeleine?

Notons que le sondage a été comptabilisé après la rencontre et que les résultats n'ont pas été présentés lors de la séance de consultation. Or, il s'avère que la majorité des personnes sondées (56

⁵ Présentation réalisée par Éric Léonard, chargé de projets - Mobilité durable et planification des transports pour la firme EXP.

%) ont indiqué avoir peu apprécié les aménagements temporaires, 18 % ont dit les avoir plus ou moins appréciés et 26 % ont mentionné les avoir appréciés.

Éléments les plus appréciés

Malgré le faible niveau d'appréciation des personnes présentes, celles-ci ont bien participé à la seconde portion de l'activité de consultation visant à identifier les éléments qu'elles ont le plus appréciés dans le cadre du projet.

Activités et animation des lieux

De manière générale, on a constaté que les personnes présentes étaient heureuses que l'on s'occupe de leur secteur et que la Ville agisse afin de le revitaliser. Les activités organisées dans le cadre du projet constituent probablement l'élément ayant fait le plus l'unanimité. On semble en effet avoir apprécié les efforts déployés en vue d'animer les lieux, notamment en organisant avec les commerces et les organisations du secteur des activités familiales ou encore des activités sur les thématiques de l'agriculture ou de l'alimentation. Certains ont également apprécié la présence de panneaux historique dans différentes terrasses extérieures. Par ailleurs, le caractère accessible des activités et des installations a été souligné comme étant un point positif.

Terrasses et aménagements paysagers

Les terrasses ont suscité une réaction plus mitigée chez les personnes présentes, mais ils étaient plusieurs à les trouver belles. On a apprécié l'aspect « neuf » de ces aménagements ainsi que le côté « boisé ». Certaines personnes ont souligné leur appréciation de certaines terrasses, notamment celles qui sont situées à proximité de la succursale de la Société des alcools du Québec (SAQ) et du restaurant Subway. On a également mentionné que la terrasse près de l'école était bien utilisée.



Par ailleurs, on semble avoir aimé les fleurs et les décorations installées dans le cadre du projet. Cette initiative verdissement de l'artère a été accueillie positivement par les citoyennes et les citoyens. Le côté vivant et coloré des aménagements, notamment les avancées de trottoir, a également souligné lors de certaines discussions.

Mesures d'apaisement de la circulation

Bien que les mesures d'apaisement de la circulation aient fait l'objet de nombreuses critiques, certaines personnes ont apprécié une partie des mesures mises en place dans le cadre du projet. Celles-ci considèrent en effet que la réduction du nombre de voies de circulation (passage de quatre

à deux voies), que la mise en place de larges bandes cyclables, et que l'élargissement des trottoirs aux intersections ont contribué à rendre l'artère plus sécuritaire.

Il convient toutefois de noter que ce point de vue n'est pas partagé par la majorité des personnes participantes.

Éléments à améliorer

La dernière portion de l'atelier de consultation portant sur les aménagements temporaires visait à identifier les éléments du projet qui pouvaient être améliorés en vue de l'année 2022.

Circulation et sécurité routière

La thématique de la circulation et de la sécurité routière a occupé une portion importante des échanges. Certains ont mentionné avoir l'impression que les aménagements temporaires ne prenaient pas en compte les besoins des automobilistes et remettaient en question la pertinence de transformer un boulevard à vocation commerciale en un milieu de vie plus conviviale.

Certaines personnes participantes mentionnent que les aménagements temporaires ont nui à la fluidité de la circulation automobile sur le boulevard Sainte-Madeleine. Quelques personnes considèrent que ces problèmes sont attribuables à la réduction du nombre de voies de circulation qui sont passées de quatre à deux en raison de l'aménagement de pistes cyclables et de l'installation des terrasses et bacs à fleurs. Toutefois, c'est surtout le concept d'avancée de trottoir mis en place aux intersections des rues transversales au boulevard Sainte-Madeleine qui a été identifié comme étant problématique.

En effet, les avancées de trottoir cintré de bollards visant à ralentir les manœuvres automobiles aux intersections et à réduire la distance à parcourir pour les piétons lorsqu'ils traversent la rue sont l'un des éléments ayant fait l'objet du plus grand nombre de critiques. On juge que l'espace entre les bollards était trop étroit et qu'il nuisait à la fluidité de la circulation automobile en rendant les virages plus difficiles à opérer et plus dangereux. Afin d'illustrer leur propos, certains citent les intersections des rues Brunelle et Massicotte. Certains mentionnent également que cet aménagement des intersections contribue à compliquer la livraison dans les commerces.

En plus de nuire à la circulation des camions de livraison, certains soulignent que les bollards réduisent le nombre d'espaces de stationnement aux abords des commerces et des établissements. Ils considèrent que le manque de stationnement a pu créer des situations dangereuses en forçant des enfants fréquentant le centre



de la petite enfance ou encore les personnes à mobilité réduite fréquentant l'organisme La Fenêtre à devoir se stationner de l'autre côté du boulevard. Par ailleurs, notons qu'il a été proposé d'améliorer le marquage des cases de stationnement disponibles dans le cadre des aménagements temporaires.

Un autre élément abordé abondamment lors de l'atelier de consultation est le fait que certains aménagements nuisaient à la visibilité des automobilistes. Plusieurs mentionnent en effet que certains bacs à fleurs ou terrasses réduisent la visibilité des automobilistes, car ils sont situés trop près des intersections.

Finalement, soulignons que certaines personnes craignent que les mesures d'atténuation de la vitesse mise en place sur le boulevard aient pour effet de déplacer la circulation automobile sur les rues avoisinantes et d'y créer des problèmes de vitesse. Au lieu de miser sur des mesures d'apaisement de la circulation comme la diminution du nombre de voies de circulation et les avancées de trottoirs, certains proposent d'accroître la présence policière ou encore de réduire la limite de vitesse à 40 km/h sur le tronçon.

Pistes cyclables et trottoirs

Les pistes cyclables aménagées dans le cadre du projet ont soulevé leur lot de commentaires dans les ateliers. Certains mettent en doute la pertinence de ces pistes cyclables dans une artère commerciale et considèrent qu'en réduisant les voies de circulation automobile, elles contribuent à réduire la fluidité de la circulation du boulevard Sainte-Madeleine.



D'autres font valoir que l'aménagement des pistes cyclables n'était pas sécuritaire. Parmi les raisons évoquées, on mentionne :

- La qualité de l'asphalte ou la présence de bouches d'égout dans les voies cyclables;
- Le chevauchement entre les voies cyclables et les avancées de trottoirs;

- Une certaine confusion entre les pistes cyclables et les voies de circulation;
- La proximité des vélos avec les véhicules stationnés.

Dans cette optique, certains ont proposé des pistes de solution à explorer pour améliorer la sécurité de la piste cyclable et la rendre plus conviviale :

- Un meilleur marquage limite des pistes cyclables;
- Analyser la possibilité de mettre une piste cyclable deux voies sur le côté nord du boulevard;
- Mettre en place un aménagement pour séparer les vélos des voitures;
- Ajouter des bancs et des supports à vélo à proximité de la piste cyclable.

Des points d'amélioration ont également été mis de l'avant afin d'accroître la sécurité des piétons. Certains souhaitent augmenter la visibilité des traverses piétonnes en améliorant la signalisation autour de celles-ci, notamment celle à l'intersection de la rue Massicotte. D'autres aimeraient qu'on ajoute des lumières pour piétons, notamment à l'intersection des rues Rocheleau et Sainte-Madeleine. Finalement, certaines personnes souhaitent que le pavage du trottoir, près de l'épicerie, soit uniformisé, car les inégalités dans la surface peuvent causer des chutes.

Attractivité des terrasses et animation des lieux

Les personnes présentes à la séance de consultation publique s'entendaient généralement pour dire que les terrasses aménagées sur le boulevard Sainte-Madeleine n'avaient pas attiré beaucoup de gens au cours de l'été. Si certains ont exprimé ne pas se sentir en sécurité dans les terrasses car elles étaient au même niveau que les autos ou que d'autres ont parlé du manque d'éclairage, c'est surtout l'ensoleillement des lieux et la chaleur qui semble expliquer le peu de fréquentation des lieux. Plusieurs considèrent que cette portion du boulevard Sainte-Madeleine constitue un îlot de chaleur et que les terrasses souvent situées en plein soleil n'étaient pas aménagées de manière à attirer les gens qui cherchent un peu d'ombre pour se reposer. L'ajout de toit et de parasols sur les terrasses et le verdissement général des lieux ont été identifiés comme une piste de solution à cet égard. Les gens semblent avoir apprécié les fleurs, mais ils souhaiteraient également qu'on ajoute des arbres à proximité de l'artère afin qu'il y ait davantage d'ombre lorsqu'on s'y promène ou qu'on s'y repose.

Les initiatives visant à animer les lieux grâce à différentes activités ont également été bien reçues, mais plusieurs considèrent que les actions n'ont pas fait l'objet de suffisamment de promotion. On propose également de travailler davantage avec les commerçants et les établissements qui bordent le boulevard afin d'organiser des activités ou des offres spéciales qui contribueraient à dynamiser l'artère.

Finalement, plusieurs ont mentionné qu'il fallait travailler à valoriser les lieux en améliorant la propreté des terrains et des bâtiments avoisinants. À ce chapitre, on mentionne que des interventions en vue de réduire le nombre de déchets, de favoriser le nettoyage des rues ou des terrains et d'accroître l'attractivité des vitrines de commerces pourraient contribuer positivement au développement du

secteur. Par ailleurs, certains ont noté qu'il y avait lieu d'inclure cette préoccupation dans l'analyse des aménagements, car ces derniers pouvaient nuire, dans certains cas, aux opérations de nettoyage de la Municipalité, comme le balayage mécanique par exemple.

Atelier de consultation : réaménagement permanent du boulevard Sainte-Madeleine

Cette section du rapport porte sur le second atelier de consultation visant à identifier, d'une part, le type d'ambiance et, d'autre part, le type d'aménagements que les personnes participantes souhaitent retrouver sur le boulevard Sainte-Madeleine suite à sa réfection. Les discussions ont pu s'inspirer des propos soulevés lors de l'atelier précédent et d'exemples d'aménagements urbains présentés par la firme EXP en amont de l'exercice de réflexion.

D'emblée, il convient de souligner que les citoyennes et les citoyens présents lors de l'activité de consultation ne partageaient pas une vision homogène du futur boulevard. La présentation qui suit se concentre sur les points de convergences qui se sont dégagés lors de la consultation. Cela dit, certains points de divergence seront soulignés dans le cadre de cet exposé afin de mettre en lumière les enjeux qui ont été soulevés lors des échanges.

Ambiance à développer

La première portion de l'atelier devait porter sur l'ambiance que les personnes présentes souhaitaient qu'on instaure sur le boulevard Sainte-Madeleine. Les discussions sur l'ambiance se sont rapidement entremêlées avec celles portant sur le type d'aménagements à déployer sur le nouveau boulevard. Afin de recadrer l'exercice, les personnes participantes ont été invitées à identifier un mot traduisant l'ambiance qu'elles souhaitaient retrouver sur l'artère à l'avenir.

Le nuage de mots ci-dessous rend compte des différents éléments soulevés. Il est à noter que la grosseur du mot varie en fonction du nombre de fois qu'il a été mentionné⁶.

Ambiance souhaitée pour le boulevard Sainte-Madeleine



Une artère sécuritaire

La sécurité est la notion qui a été mise de l'avant le plus souvent par les personnes participantes. À première vue, ce résultat peut paraître paradoxal en regard de l'appréciation mitigée envers les aménagements temporaires déployés lors de l'été 2020; qui avait notamment pour objectif de favoriser la sécurité routière et la cohabitation des usages. Il apparaît comme étant beaucoup plus cohérent lorsqu'on constate que plusieurs considèrent que les aménagements rendaient certaines manœuvres automobiles plus difficiles (avancées de trottoir) ou qu'ils nuisaient à la visibilité des automobilistes (terrasses et bacs à fleurs).

Parmi les éléments avancés par celles et ceux qui souhaitent se sentir en sécurité sur le boulevard Sainte-Madeleine on mentionne : la fluidité de la circulation, la sécurisation de la zone scolaire, la sécurité des piétons et des vélos.

Un milieu de vie convivial, paisible, vivant et générateur de fierté

Les personnes ayant participé à la réflexion entourant l'ambiance du futur boulevard Saint-Madeleine souhaitent que celui-ci soit embelli de manière à attirer les gens en leur donnant le goût de venir sur l'artère. On souhaite que la qualité des aménagements et des commerces en fasse un lieu attractif et vivant où les gens ont envie de se rassembler.

⁶ Graphique détaillé des fréquences en annexe (Annexe 1).

Il ne s'agit pas nécessairement d'en faire un lieu festif et déjanté, mais plutôt d'en faire un lieu habité accessible qui favorise la rencontre et la mixité sociale. On aimerait y retrouver des îlots de fraîcheur ombragés, bordés d'arbres et de verdure, qui invitent à la détente et à l'échange.

On souhaite par ailleurs que ce projet soit générateur de fierté et qu'il se distingue par une identité unique qui soit différente de celle qui est actuellement associée au secteur du Bas-du-Cap.

L'aménagement des lieux

La seconde portion de l'atelier a permis de discuter de l'aménagement de l'artère et d'enrichir à l'aide d'éléments concrets la vision des personnes présentes lors de l'activité de consultation. Les discussions ont notamment permis de mieux comprendre l'opinion des personnes présentes à l'égard des enjeux de mobilité et de sécurité routière. Par ailleurs, elles ont contribué à étayer certaines pistes de solutions en vue d'améliorer l'attractivité du secteur.

Mobilité et sécurité routière

Les enjeux de circulation et de sécurité routière ayant occupé une portion importante des échanges lors du premier atelier ont également marqué les discussions entourant le réaménagement permanent du boulevard Sainte-Madeleine. La réflexion s'est surtout articulée autour de préoccupations entourant, d'une part, la fluidité et l'accessibilité de l'artère et, d'autre part, la sécurité des piétons et des cyclistes.

Fluidité de la circulation et accessibilité

De manière générale, les personnes participantes s'entendaient pour dire qu'il est important que la réfection du boulevard permette d'assurer la fluidité de la circulation automobile.

Toutefois, lorsqu'on analyse les positions exprimées lors de l'activité de consultation on constate la présence de deux visions différentes du boulevard Sainte-Madeleine. La première priorise le transit des véhicules motorisés et l'accessibilité aux commerces tandis que la seconde favorise une certaine cohabitation des usages de la route et privilégie le développement d'un milieu de vie et de loisir aux abords du boulevard Sainte-Madeleine.

Les partisans de la première position sont nombreux à préconiser un boulevard large comprenant quatre voies de circulation automobile. À leur sens, il est important, en tant qu'artère commerciale, que le boulevard comprenne suffisamment de cases de stationnement pour accueillir les véhicules

qui transitent et s'arrêtent dans les commerces avoisinants⁷. Selon les porteurs de cette vision, cette configuration de l'artère permettra de répondre aux besoins futurs en termes de circulation automobile engendrés par le développement d'un nouveau quartier sur la friche industrielle de l'ancienne usine Aléris.

Les tenants de la seconde vision du développement apprécient généralement l'idée de réduire à deux le nombre de voies de circulation automobile sur le boulevard afin de permettre l'aménagement de pistes cyclables et l'installation de mobilier urbain. Dans cette même optique, un atelier a émis une proposition alternative, soit un boulevard à trois voies, similaire à la configuration du boulevard Barkoff, qui est composé de deux voies unidirectionnelles et d'une voie centrale dédiée aux virages.

Les personnes s'inscrivant dans cette vision du développement démontrent davantage d'ouverture à l'égard de mesures visant à réduire le nombre de cases de stationnement et favoriser la cohabitation des usages de la route entre voitures, vélos et piétons. Certains proposent, par exemple, de garer les voitures sur les rues alternatives ou de permettre le stationnement sur un seul côté de la rue en implantant des cases de stationnement en angle afin de maximiser l'espace. D'autres suggèrent d'implanter des parcomètres pour limiter la durée du stationnement.

De manière générale, les participants aux ateliers de consultation se sont montrés ouverts à certaines mesures visant à apaiser la circulation routière. On mentionne par exemple l'installation de bollards pour ralentir le trafic à certains endroits stratégiques; par exemple aux abords de la zone scolaire, ou encore, de modifier la vitesse de certains tronçons du boulevard. Dans tous les cas, il semblait important de trouver un équilibre entre, d'une part, la fluidité de la circulation et, d'autre part, la sécurité routière.

À l'instar du premier atelier, le concept d'avancées de trottoirs a fait l'objet de critiques. Plusieurs ont mentionné ne pas vouloir de ce type d'aménagement qui vise à rétrécir la largeur des intersections avec les rues transversales. Certains, qui ont davantage apprécié le concept, proposent des avancées de trottoir moins large ou encore qu'elles soient à niveau avec la rue afin de réduire les entraves à la circulation automobile.

Notons finalement qu'afin d'accroître l'accessibilité aux commerces du boulevard Sainte-Madeleine, certains ont mentionné qu'il était important d'améliorer les services de transports en commun dans ce secteur de la ville.

Sécurité des piétons et des cyclistes

⁷ Notons que cette configuration de l'artère correspond essentiellement à celle qui était en place avant la mise en place des aménagements temporaires à l'été 2020.

La question de la cohabitation des usages de la route entre voitures, vélos et piétons a fait l'objet de plusieurs discussions. Celles-ci faisaient échos aux éléments soulevés lors du premier atelier à l'effet que la configuration des voies cyclables aménagées temporairement dans le cadre du projet de l'été 2020 n'était pas optimale. Les [pistes de solutions énumérées dans le premier atelier](#) furent réitérées dans le cadre des discussions sur le réaménagement permanent du boulevard Sainte-Madeleine.

Cela étant dit, plusieurs ont remis en question la pertinence de faire passer la piste cyclable sur cette artère commerciale. Ceux-ci soutiennent qu'en transformant une voie de circulation automobile en piste cyclable, on nuit à la fluidité de l'artère. Par ailleurs, ils soulèvent les risques de sécurité liés à la cohabitation des usages sur une cette voie de transit à vocation commerciale. En ce sens, ils proposent de retirer la piste cyclable du boulevard et de la faire passer sur une des rues locales avoisinantes.

Les préoccupations associées à la sécurité des cyclistes sont partagées par celles et ceux qui sont plus favorables à la cohabitation des usagers de la route. Comme alternative aux aménagements temporaires, plusieurs ont proposé l'idée de créer une piste cyclable bidirectionnelle sur un seul côté de la rue. Celle-ci pourrait être bordée de terrasses, de bancs et de verdure visant à la rendre plus conviviale. L'idée de sécuriser la piste cyclable en la surélevant à la hauteur du trottoir ou en implantant par une bordure de séparation végétalisée ont également été mentionnées à plusieurs reprises. Le concept d'une piste cyclable bidirectionnelle, bordée d'une bande de protection végétalisée a également été évoqué lors d'un atelier.

La sécurité des piétons a également fait l'objet de discussions, qui se sont toutefois avérées plus consensuelles. On s'entendait généralement sur l'importance d'avoir des trottoirs larges, sans dénivellation majeure, bien déneigés et sur lesquels il est facile de marcher. Ceux-ci doivent être adaptés aux besoins des personnes à mobilité réduite.

À l'instar, du premier atelier on a soulevé des préoccupations par rapport à la signalisation des traverses piétonnes. Certains proposent d'améliorer la visibilité des traverses piétonnes en améliorant la signalisation et en interdisant le stationnement à proximité des intersections. Afin d'améliorer la sécurité des traverses piétonnes, on propose l'installation de feux piétons et l'éclairage nocturne des passages piétonniers. Il est également proposé d'ajouter des traverses piétonnes près de l'épicerie Metro et de la pharmacie Jean Coutu, ainsi qu'à proximité de l'organisme La Fenêtre qui accueille des personnes à mobilité réduite.

Attractivité du secteur

Les discussions entourant le réaménagement permanent du boulevard Sainte-Madeleine ont suscité de nombreux échanges quant aux différents facteurs susceptibles de contribuer à accroître l'attractivité des lieux. Une importance particulière est accordée au développement commercial, au verdissement et à l'aménagement urbain ainsi qu'à l'animation des lieux.

Développement commercial

Les personnes présentes ont identifié l'aspect commercial du boulevard Sainte-Madeleine comme étant un des principaux facteurs d'attractivité à mettre en valeur dans le cadre de la revitalisation du secteur. Elles souhaitent que la Ville puisse intervenir afin d'occuper les terrains vagues et réduire le nombre d'espaces commerciaux vacants. On aimerait également que des actions soient prises pour revamper les devantures de commerces. Par exemple, on propose d'agir afin de retirer l'affichage commercial des commerces qui n'existent plus et de mettre en place un programme de subvention en vue d'inciter les commerçants à décorer et à moderniser la façade de bâtiments.

Surtout, les personnes participantes aimeraient que la Ville agisse pour attirer de nouveaux commerces vivants et attractifs dans le secteur. Certains considèrent qu'il serait intéressant d'implanter un commerce associé à une grande bannière reconnue qui serait susceptible d'attirer des gens des différents secteurs de la ville sur le boulevard Sainte-Madeleine. D'autres, plus nombreux, ont parlé du développement de commerces de proximité susceptibles de répondre aux besoins de la population avoisinante (ex. : café de quartier, boulangerie, restaurant santé pas trop cher, etc.). L'idée d'instaurer un marché public permanent ou ambulante a également été évoquée. L'instauration d'un marché de Noël, d'une aire de dégustation destinée à faire connaître de nouveaux produits alimentaires favorisant la nourriture sur rue a également été mis de l'avant par plusieurs.

Notons par ailleurs que le développement d'un centre d'affaires a également été mentionné comme étant une avenue intéressante afin d'attirer des travailleuses et des travailleurs sur le boulevard Sainte-Madeleine.

Verdissement et aménagement urbain

Le verdissement du boulevard Sainte-Madeleine a été un élément récurrent des discussions en atelier. On souhaite y voir des arbres matures en bordure de rue offrant de l'ombrage aux passants. Pour des raisons esthétiques et écologiques, on souhaite retrouver une certaine diversité dans les arbres qui seront plantés. Outre les arbres, on aimerait retrouver des fleurs, des plantes grimpantes et des projets d'agriculture urbaine avec des potagers ou des arbres fruitiers.

Certains ont toutefois tenu à mentionner qu'il était important que les aménagements paysagers soient bien entretenus. Ils n'aimeraient pas que les aménagements s'apparentent à ceux de la rue Sainte-Madeleine.

En ce qui a trait à l'aménagement urbain, on souhaite un mobilier durable qui soit moins massif et plus moderne. Les terrasses pourraient être placées à des endroits stratégiques, par exemple devant des commerces où on peut consommer ou encore sur les terrains du centre commercial. Il serait alors possible de faire un espace de détente vert et ombragé qui serait surélevé par rapport à la rue. De manière plus générale, on aimerait également retrouver davantage de bancs, de poubelles et de bacs de récupération sur la rue afin de permettre aux gens de se reposer et aussi d'assurer la propreté

des lieux. Par ailleurs, on aimerait qu'il y ait davantage de support à vélos et une buvette d'aménagés à proximité de la piste cyclable.

Ils ont également été nombreux à souhaiter un meilleur éclairage nocturne de l'artère. En plus d'améliorer le sentiment de sécurité, l'éclairage des lieux pourrait contribuer à accroître l'attractivité du secteur en intégrant des lampadaires décoratifs et de l'éclairage créatifs qui contribueraient à créer une atmosphère plus conviviale sur le boulevard Sainte-Madeleine.

En vue d'embellir les lieux, on propose des projets d'art urbain, des murales, ainsi que l'affichage de photos d'archives témoignant de l'histoire de ce secteur urbain de Trois-Rivières. Afin de réduire la pollution visuelle, deux ateliers ont également proposé de profiter des travaux de réfection du boulevard pour enfouir les fils électriques.

Animation des lieux

Afin d'attirer la population sur le boulevard Sainte-Madeleine il est important de travailler en partenariat avec les commerces et les organismes afin de créer des activités porteuses selon les différents moments de l'année. Par exemple, on suggère d'établir des collaborations entre les commerçants afin d'animer les terrasses du boulevard Sainte-Madeleine ou encore d'établir un partenariat avec le Sanctuaire Notre-Dame-du-Cap afin créer un circuit touristique susceptible d'attirer des gens dans le secteur. Différentes activités d'animation ont été évoquées lors des ateliers :

- Création d'un circuit d'interprétation historique;
- Sports et jeux libres : ping-pong, jeux d'échecs, pétanque;
- Cours d'initiation : tai-chi, Zumba, aérobic, etc.;
- Concours de sculpture sur glace;
- Cabane à sucre éphémère;
- Spectacles sur rue;
- Festival Cosplay.

Dans tous les cas, l'enjeu de la promotion et de la communication des événements est primordial. En plus des actions communicationnelles plus standards à déployer auprès de la population, on a soulevé l'idée d'installer un écran d'affichage informatif sur le boulevard afin d'informer les passants des activités à venir.

Étendue du projet

Lors des discussions entourant le projet de réaménagement du boulevard Sainte-Madeleine, certaines personnes ont remis en question l'étendue du projet. Bien heureuses que la Ville de Trois-Rivières s'investisse dans la revitalisation de ce secteur, il demeure qu'elles ne comprennent pas pourquoi le projet de réfection ne dépasse pas au-delà de la rue de la Madone. Afin que le projet s'inscrive dans une optique de revitalisation générale du secteur, elles considèrent qu'il est

nécessaire d'y intégrer la mise en valeur de certains lieux phares, soit : le parc du Moulin, l'école primaire et l'église Sainte-Marie-Madeleine.

Plusieurs ont mentionné l'importance de valoriser les espaces verts autour du parc du Moulin. On propose par exemple de développer des animations autour des lacs qu'on y retrouve et d'utiliser les terrasses développer dans le cadre des aménagements temporaires pour bonifier l'aménagement du parc.

Bien conscientes que la bonification du projet de réfection du boulevard Sainte-Madeleine aurait des impacts budgétaires conséquents pour la Ville, les personnes ayant mis de l'avant cette idée considèrent qu'après avoir investi des sommes importantes dans différents secteurs, il est maintenant temps pour la Municipalité d'investir dans le développement du Bas-du-Cap.

Conclusion

Le présent rapport de consultation publique sera publié sur le site Web de la Ville de Trois-Rivières et sera soumis à l'administration municipale afin d'enrichir les travaux entourant la réfection du boulevard Sainte-Madeleine et plus largement la revitalisation du Bas-du-Cap.

Cette démarche de participation publique aura permis de constater l'important niveau d'attachement de la population du Bas-du-Cap pour ce secteur de la Ville. Le fort niveau de participation, la qualité des interventions et l'implication des citoyennes et des citoyens lors des différents ateliers de consultation démontrent en effet que le projet de réfection du boulevard Sainte-Madeleine interpelle les résidents du secteur. Le sondage d'évaluation de cet activité de consultation publique a d'ailleurs permis de constater que les personnes présentes ont appréciées d'avoir l'occasion de s'exprimer sur ce projet de réfection⁸.

Bien que des positions parfois opposées se soient exprimées sur différents sujets, certains points de convergences ont émergé des discussions et méritent d'être soulignés dans la conclusion de ce rapport. Le premier élément à souligner est sans doute la volonté des personnes présentes à voir la Ville investir dans la revitalisation du Bas-du-Cap. L'intervention de citoyens, lors de la période de questions, invitant la Ville à prolonger la réfection du boulevard Sainte-Madeleine au-delà de la rue de la Madone a d'ailleurs été accueillie avec enthousiasme par les personnes présentes.

⁸ Résultat du sondage d'évaluation de l'activités de consultation publique :

- Apprécié: 72%
- Plus ou moins apprécié: 22%
- Peu apprécié: 6

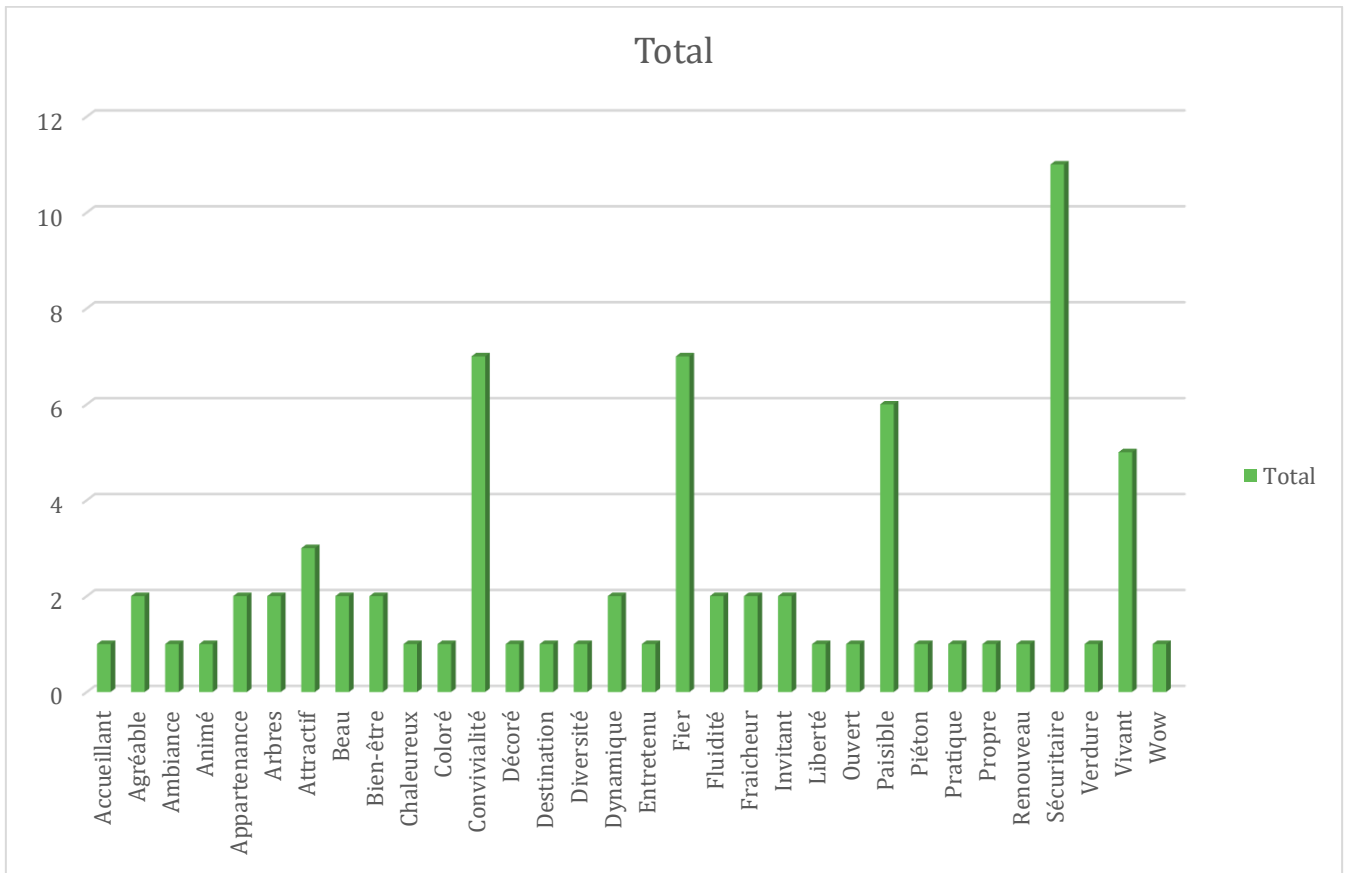
La démarche aura également permis de prendre acte d'un certain mécontentement à l'égard des aménagements temporaires déployés lors de l'été 2021. Celui-ci s'articulant surtout autour d'enjeux entourant des aménagements aux abords des intersections, soit les avancées de trottoirs rendant les virages plus difficiles à effectuer et le mobilier urbain nuisant parfois à la visibilité des automobilistes. Les discussions entourant ces différentes questions mettent l'accent sur l'importance de trouver un concept permettant d'établir un équilibre entre, d'une part, la fluidité de la circulation, et, d'autre part, la sécurité routière.

Les discussions entourant la cohabitation des usages invitent à repenser la configuration des pistes cyclables et des passages piétonniers afin d'accroître à sécurité des cyclistes et piétons.

Finalement, la volonté des personnes présentes de revitaliser le boulevard Sainte-Madeleine en faisant de celui-ci un lieu convivial, paisible, vivant et générateur de fierté s'est exprimée avec force. Pour ce faire, on souhaite favoriser l'essor de commerces dynamiques et attractifs. On souhaite également procéder au verdissement des lieux et déployer un mobilier urbain moderne et distinctif qui est plus discret que celui utilisé dans le cadre des aménagements temporaires de l'été 2021. Par ailleurs, on souhaite embellir les lieux en misant sur la décoration, l'art et l'éclairage nocturne de l'artère. On souhaite également que la Ville et ses partenaires y organisent différentes activités afin d'animer le boulevard et y attirer les gens.

Annexe 1

Graphique : fréquence des mots utilisés pour décrire l’ambiance du futur boulevard Sainte-Madeleine



Annexe 2

Liste des personnes présentes⁹

Arcand	Manon	Clément	Jacques
Ayotte	Réjean		
Bedard	Marjolaine	Cossette	Marie-Christine
Béliveau	Bernard	Cossette	France
Bellemare	François	Côté	Isabelle
Bellemare	Jean-Francois	Cournoyer	Daniel
Bellemare	Laurent	Demers	Diane
Bellemare	Lucie	Deschamps	Rita
Bergeron	Vital	Dumont	Hélène
Biron	André	Dumont	Marcel
Bouchard	Luc	Dussault	Robert
Boucher	Marcel	Dutil	Mathieu
Boucher	Pierre	Gauthier	Robert
Bridgeman	Anthony	Gauvin	Stéphane
Bureau	Claudette	Gauvin	Stéphane
Carignan	Linda	Gélinas	Céline
Chamberland	Annick	Gélinas	Fernand

⁹ Le nom des personnes présentes a été retranscrit tel qu'ils ont été soumis lors de l'inscription à l'activité de consultation publique.

Gélinas	Ginette	Laporte	Gilles
Gélinas	Lucie	Le Flaguais	Marie-Claire
Gimaiel	Jacques	Leblanc	Audrey
Gimaiel	Suzette	Lefebvre	Monique
Gingras	Thérèse	Léger	Raymond
Girard	France	Lessard	Raymond
Goyette	Johanne	Létourneau	Claudette
Grimard	Julie	Létourneau	Louiselle
Groleau	Lucie	Levasseur	Jacques
Guilbert	Paul-Emile	Levasseur	Marcel
Hamel	Joan	Levasseur	Marie-Andrée
Hould	René	Levasseur	Odette
Hubert	Julie	Levasseur	Marcel
Jacob	Pascal	Loranger	Charles
Lacroix	Vincent	Marcoux	Caroline
Lamarche	Jean	Martineau	Claudia
Lamothe	Jacques	Massicotte	Marco
Lampron	Lucienne	Méthot	Marianne
Landry	Claude	Michaud	Denis
Lanouette	Pierre	O'Mara	Carole
Laporte	Claudette	Paquin-Boutin	Marie-Pier

Pauzé-Guay	Élise Laurence	Sanscartier	Denis
Péloquin	Jean-Jacques	Sasseville	Henriette
Pilon	Alexandre	St-Onge	Alain
Pineault-Toupin	Mariette	Tellier	Hélène
Plamondon	Sabrina	Toupin	Gilles
Pothier	Andrée	Tousignant	Caroline
Prince	Odette	Tremblay	Félix-Antoine
Pronovost	Guy	Tremblay	Maude-Ami
Racette	Lise	Trépanier	Jean-François
Renaud-Martin	Valérie	Trépanier	Jean-Félix
Rhéaume	Vianney	Trudel	Raymonde
Rivard	Anne	Turcotte	Charles
Rivard	Michelle	Verrette	Michèle
Rochefort	Jeanine	Vézina	Armand
Roy	Sabrina		
Samson	Pierre		



1325, place de l'Hôtel-de-Ville, C.P.
368, Trois-Rivières, Québec G9A
5H3



TRÈS
Trois-Rivières

POUR PLUS D'INFORMATION :